

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1513

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Diagnostic de la criminalité en Suisse

Depuis quelque temps, on assiste à un véritable battage médiatique contre le sentiment d'insécurité qui contraste étrangement avec la fréquence avec laquelle le sujet est abordé. Dans les médias d'élites et dans certains milieux politiques, on cherche plutôt à banaliser la situation, à dénoncer le «discours sécuritaire» et à critiquer une certaine «hystérie» du public. Ce discours est particulièrement populaire parmi des personnes vivant dans des quartiers ou communes résidentiels, alors que les réactions se font plus hésitantes parmi les habitants des quartiers où réside en grande partie l'électorat traditionnel des partis de gauche. La question récurrente est alors bel et bien: la situation a-t-elle vraiment changé? Evidence qui est régulièrement remise en question dans une bonne partie de la presse (par exemple dans *Le Temps* du 4 avril 2002).

L'évolution de la criminalité sur le long terme

Depuis le milieu du 19^e siècle et jusque vers 1950-1960, la criminalité a généralement baissé un peu partout en Europe. Cela vaut surtout pour les homicides (d'hommes et d'enfants) et les agressions. D'autres délits, tels les homicides de femmes, les vols, les vols avec agressions et les cambriolages sont cependant restés assez stables (à un faible niveau). Après le milieu du 20^e siècle, on assiste à nouveau partout en Europe à une forte recrudescence des meurtres qui ont triplé en ce qui concerne les hommes et doublé pour les femmes, (par exemple en Suisse et en Suède) et à partir de 1960. Ce qui est nouveau, c'est que des crimes autrefois rares comme les brigandages, cambriolages et vols ont également pris

Domaine Public ouvre un débat sur l'insécurité. Le sujet mérite un traitement ouvert, loin des opportunistes électoraux. Largement galvaudée, l'insécurité ou plutôt le sentiment d'insécurité est un indice des interrogations de notre société contemporaine.

Nous accueillons aujourd'hui, la première contribution de Martin Killias, professeur à l'Institut de criminologie de l'Université de Lausanne, consacrée à l'évolution de la criminalité en Suisse. Le deuxième chapitre évoquera la localisation des délits.

l'ascenseur. Ainsi les taux de condamnation pour vols avec agression (brigandage) et menaces/contraintes ont plus que triplé en Suisse depuis 1961; en Suède, les condamnations pour brigandage se sont multipliées par dix depuis 1950, et celles pour viol ont presque quadruplé. Partout l'augmentation était particulièrement

forte entre 1970 et 1980, avec des taux de cambriolage qui ont triplé dans les cinq grandes villes suisses (Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich), et des taux de brigandage qui ont augmenté d'environ mille pour-cent. L'augmentation des condamnations était d'ailleurs nettement plus forte dans les villes que dans les campagnes. Dans les autres pays européens et occidentaux, l'évolution était sensiblement la même, comme on constate d'ailleurs une certaine diminution parallèle dans la plupart de ces pays pendant les dernières années.

La remise en doute des statistiques

Les statistiques de police (et à plus forte raison encore les statistiques judiciaires sur les condamnations) sont certes d'une validité discutable. Mais leur tendance correspond, pour les derniers vingt à trente ans, où l'on dispose aussi de données provenant des victimes, assez bien à celle qui se dégage des sondages par lesquels on relève la prévalence d'expériences de victimisation dans la population. De telles recherches ont été régulièrement réalisées en Angleterre, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse (depuis 1984). Ces recherches ont aussi montré que la tendance des victimes à (ne pas) dénoncer à la police une infraction subie est restée stable (ou a légèrement reculé) au fil des dernières vingt années.

Il est donc hors de question d'attribuer la hausse de la criminalité apparaissant dans les statistiques à une «sensibilisation accrue» et à une moindre tolérance face à la violence. ■

(La suite de cet article paraîtra dans le prochain numéro de Domaine Public)